

DISCOURS DU PRESIDENT

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

BUDGET PRIMITIF

Le Mans, jeudi 15 mars 2018

Dominique Le MÈNER,

Président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle session plénière de notre assemblée, qui sera essentiellement consacrée à l'examen de notre budget primitif 2018.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir réservé les deux jours qui s'annoncent afin de pouvoir tenir sereinement et complètement nos débats.

Nous suspendrons notre session budgétaire vers midi, afin de permettre à Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays-de-la-Loire, d'intervenir devant notre assemblée.

Comme à l'accoutumée, pour cette séance budgétaire, nous serons rejoints au déjeuner par Monsieur le Préfet de la Sarthe et l'ensemble du corps préfectoral.

Je profite de cette occasion pour vous annoncer que je rencontrerai, demain, Monsieur le Premier Ministre qui sera en Sarthe, notamment, pour une communication sur le thème de la sécurité routière.

Je vous proposerai de vous prononcer lors de cette première séance, sur un vœu qui contient un certain nombre de propositions tendant à redonner de la cohérence à cette mesure de baisse de la vitesse à 80 km/h, que je lui remettrai en main propre.

Au fil de ces 2 journées, nous allons pouvoir opérer une revue intégrale de toutes nos dépenses et recettes, avec une étude de l'ensemble des politiques publiques engagées par le Département.

Une fois encore, nous nous appuyerons sur cet épais document – que dis-je, ce véritable antiphonaire budgétaire ! Il est l'œuvre collective des Présidents de commission, des commissions elles-mêmes, mais aussi des services qui ont contribué à sa préparation.

Je tiens à souligner la qualité de ce travail et à féliciter l'administration départementale, qui s'est mobilisée depuis plusieurs semaines pour rédiger les 27 rapports budgétaires que comporte ce budget primitif, sous l'égide du Directeur Général des Services.

Dans sa forme, pour la deuxième année consécutive, notre budget 2018 vous sera présenté Commission par Commission, puis décliné au travers des rapports qui structurent les objectifs de la mandature, puis en 91 actions opérationnelles, qui sont les traductions concrètes de nos décisions.

A la fois simple d'utilisation, précise quant aux objectifs poursuivis et à l'affectation des moyens, cette présentation s'inscrit dans un souci de transparence, de clarté et de pédagogie.

Voilà pour la forme....

Sur le fond, le projet qui vous est aujourd'hui proposé ne vous surprendra pas.

Il est, à quelques rares exceptions près, totalement conforme aux éléments présentés lors de notre débat d'orientations budgétaires.

Un budget dans la droite ligne du projet stratégique : proximité

Il s'inscrit également dans la droite ligne de notre projet stratégique pour la Sarthe : développer les politiques de proximité et investir pour l'avenir, grâce à une gestion financière responsable et rigoureuse des comptes publics.

Bâtir le futur de notre Département nous impose de le faire sur des bases saines et des fondations solides. Cela passe par une gestion raisonnée et la recherche d'un équilibre budgétaire qui préserve la dynamique nécessaire à la poursuite de nos actions.

C'est ainsi que **nous continuerons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement**. Celles-ci ne devraient évoluer cette année que de 0,5 % (c'est-à-dire bien en deçà de l'objectif national de réduction des dépenses publiques, fixé à 1,2%) pour s'établir à 491,3 millions d'euros.

Nous parvenons à ce résultat notamment grâce à une nouvelle baisse de nos frais financiers, tandis que nous dégageons des marges nouvelles pour investir, avec près de 100 millions d'euros inscrits au titre de la section d'investissement, hors service de la dette.

La conjonction de ces paramètres est aussi rare qu'exemplaire parmi les collectivités territoriales, cela l'est d'autant plus que **notre Département s'est désendetté de près de 60 millions d'euros** depuis 2012.

Alors que cette question de l'endettement ne cesse, d'année en année, de hanter toujours plus les finances publiques de la France, la Sarthe a vu son encours de dette se réduire et, par voie de conséquence, ses annuités se contracter.

En effet, avec un encours par habitant désormais inférieur de 21% à la moyenne de sa strate et une capacité de remboursement bien supérieure aux ratios préconisés par l'Etat, la Sarthe est en avance sur les objectifs nationaux fixés par le Gouvernement.

Une masse salariale maîtrisée

Cet effort se traduit également par **une maîtrise de notre masse salariale, qui sera stable en 2018**. Ceci nous permettra de déployer, sans dépense supplémentaire, des moyens destinés à développer les compétences des agents du Département et améliorer la qualité de vie au travail.

Mes chers collègues,

Pour parvenir à ce résultat d'un développement raisonné et respectueux des deniers publics, nous n'avons certainement pas emprunté la voie la plus facile et je vous remercie de l'avoir suivie.

Il s'agit d'une voie étroite, celle qui impose de comprendre qu'il n'existe pas d'argent public, mais seulement l'argent des contribuables, l'argent des Sarthoises et des Sarthois.

Il s'agit d'une voie délicate, qui implique de faire évoluer en permanence les services et les prestations destinés à l'ensemble de nos concitoyens, pour mieux les garantir et les pérenniser.

Il s'agit d'une voie qui a été semée d'embûches ces dernières années, avec un Etat qui aime régulièrement changer les règles en matière de finances publiques, un Etat qui s'exonère aussi souvent des contraintes qu'il fait peser sur les collectivités.

Mais ce chemin que nous avons parcouru ensemble en vaut la peine.

Alors que nous arrivons à mi-mandat, ces difficultés que nous avons franchies nous laissent désormais entrevoir de nouvelles perspectives et les Sarthois vont pouvoir bénéficier des fruits de ces efforts au travers d'investissements utiles et nécessaires.

C'est dans cet esprit que je souhaite aujourd'hui vous présenter les lignes de force de notre budget, avant de laisser les Présidents de Commission vous exposer plus précisément leurs rapports et leurs plans d'action pour l'année à venir.

En premier lieu, s'agissant de nos dépenses d'investissement, nous poursuivons en 2018 la démarche fédératrice de développement engagée depuis le début de cette mandature.

De nombreux projets

A ce titre, nous allons réaffirmer aujourd'hui nos ambitions pour notre département et pour l'ensemble de ses territoires, puis évoquer aussi de nouvelles pistes.

Je pourrais vous citer **celle de hisser la Sarthe au 1^{er} rang des destinations de l'écotourisme**, avec le développement du Tourisme fluvial et fluvestre, du réseau des « voies vertes », de la valorisation du patrimoine local et surtout de notre Schéma Départemental du Tourisme qui a été adopté à l'unanimité.

Car le tourisme ne se résume pas à une simple carte postale des beautés patrimoniales ou des richesses du terroir sarthois. Et malgré les affres de la loi NOTRe et la perte formelle de la compétence économique, le tourisme reste un levier économique incontestable pour le département et pour l'emploi, dont nous conservons la maîtrise.

D'ailleurs, ce domaine d'activité et d'attractivité est devenu un vivier d'emplois particulièrement conséquent – 25.000 sarthois en vivent directement et beaucoup plus encore si l'on prend en compte les retombées économiques indirectes de nos 4 millions et demi de visiteurs.

Pour la première fois, symboliquement, je demanderais à Véronique RIVRON de débiter nos travaux par la présentation des rapports de la Commission Attractivité du Département.

L'aménagement du territoire

Je voudrais aussi évoquer l'engagement que portera notre premier **schéma départemental d'accessibilité des services au public**, afin de mailler plus efficacement le territoire au service des Sarthois, avec le concours de nos partenaires, que sont ici l'Etat et les autres collectivités locales. Nous y reviendrons.

Néanmoins, je retiens prioritairement trois grands projets d'investissements, qui sont destinés à structurer durablement notre territoire.

Le premier, bien entendu, car je sais que nous sommes très attendus sur ce dossier, **c'est l'accélération du processus de couverture intégrale de notre département en fibre optique d'ici fin 2020.**

Après avoir engagé les études de 65 points de mutualisation (soit un volume de 21 600 prises) dans le courant de l'année 2017, le syndicat mixte Sarthe Numérique va pouvoir anticiper en 2018 une nouvelle étape vers la couverture intégrale du territoire.

Il le fera en engageant une démarche de délégation de service public ayant pour objectif l'accélération du déploiement de la fibre sur le territoire.

D'une part en poursuivant le déploiement engagé dans les zones prioritaires les plus isolées, d'autre part en accentuant la couverture des villes moyennes du département et des zones agglomérées.

Cependant, tout cela devra se faire en réduisant parallèlement les participations publiques pour le déploiement du réseau.

Ainsi, à l'horizon 2019, l'essentiel de ces investissements particulièrement conséquents sera financé par notre délégataire de service public.

Nous aurons à en reparler plus en détail dans les mois à venir, mais pour l'heure, il vous sera proposé une dépense d'investissement de 3 850 000 euros, complétée par des crédits de paiement d'un peu plus d'un million d'euros.

Cela permettra à Sarthe Numérique de continuer à réaliser les investissements nécessaires au déploiement de la fibre jusqu'à l'utilisateur final.

Cette démarche volontariste n'aurait cependant aucun sens si elle ne s'accompagnait pas d'initiatives destinées à développer le numérique dans l'exercice de l'ensemble des politiques publiques menées par le Conseil départemental, qui fait de la Sarthe le 1^{er} département de France pour le raccordement des entreprises et des collèges.

Le Département poursuivra en 2018 la mise en œuvre de son plan numérique dans les Collèges. Il le fera malgré le retrait de l'Etat, qui a décidé de manière unilatérale l'arrêt, lors du précédent quinquennat, de son soutien au développement des outils numériques, ce que je regrette vivement.

Ce ne sont pas moins de 4,4 millions d'euros qui seront investis au titre de ces actions, dont plus de 60% seront consacrés au renforcement et à la modernisation des équipements informatiques dans les collèges du département.

Nos collèges constituent naturellement le second volet majeur de notre politique d'investissement, résolument tournée vers l'avenir, l'éducation et la jeunesse.

Le vent de renouveau qui semble souffler depuis quelques mois sur la vénérable maison qu'est le Ministère de l'Education Nationale nous encourage fortement à poursuivre les efforts conséquents que nous avons contribué à mettre en œuvre, depuis plusieurs années, au travers du « Plan Collège ».

Aussi, les opérations lourdes de construction ou de restructuration engagées se poursuivront-elles en 2018 dans les collèges Paul-Chevallier au Grand-Lucé et Alexandre-Mauboussin à Mamers, au collège Anjou à Sablé-sur-Sarthe et enfin au collège Bercé à Montval-sur-Loir.

Parallèlement, le Département poursuit la reconstruction des collèges Henri-Lefevre à Arnage, Jean-Cocteau à Coulaines, Maroc-Huchepie au Mans et Marcel-Pagnol à Noyen-sur-Sarthe.

Le maillage départemental de nos collèges publics - je le souligne car c'est à cette échelle que doit s'apprécier la pertinence et la viabilité de notre réseau d'établissements - sera ainsi fortement et durablement conforté, nous permettant de concentrer efficacement nos moyens, afin de donner aux collégiens sarthois les meilleurs atouts pour leur réussite scolaire et leur épanouissement.

Enfin, des appels d'offres sont en cours pour trois opérations liées à la restauration scolaire à Fresnay-sur-Sarthe (Léo-Delibes), à La Flèche (Vieux-Chêne) et Allonnes (Kennedy).

Ainsi, le montant global des dépenses liées aux opérations engagées et à venir au titre du plan Collège s'élèvera à 26,6 millions d'euros, tandis que 11,9 millions d'euros seront consacrés à soutenir le fonctionnement des 77 collèges sarthois. Ils permettront surtout d'accueillir dans les meilleures conditions les 29 000 collégiens qui, chaque jour, les fréquentent.

Le troisième marqueur de notre politique d'investissement, c'est l'ambition que nous affichons de rapprocher les territoires, dans une logique globale de projets routiers, je vous le disais, structurants.

Je pense naturellement à la déviation de Saint-Calais ou au démarrage des travaux du passage à niveau de Rouessé-Vassé - notamment au travers d'aménagements d'itinéraires avec l'achèvement de la modernisation de la RD104 ou la réalisation d'un giratoire du Zoo de La Flèche (qui a accueilli 450 000 visiteurs)...

Un soutien constant aux communes :

Cela passe aussi par un soutien marqué aux communes et à l'accompagnement des intercommunalités dans le cadre des mutations conséquentes qu'elles viennent de subir. Le Département souhaite donc s'engager aux côtés de ces collectivités afin de les aider à préserver l'offre de service public auprès de nos concitoyens.

Ce faisant, nous avons fait le choix de décliner cette politique d'accompagnement et de proximité au travers de trois grands axes d'intervention.

D'abord, le maintien de services départementaux aisément accessibles à tous les Sarthois. Ensuite, un soutien financier apporté aux collectivités et aux associations dans leurs projets propres, notamment dans le cadre des CTI. Enfin, la mise en œuvre de projets collectifs destinés à proposer aux collectivités locales des services dédiés, dont nous débattons à l'occasion de nos prochaines rencontres Département/EPCI et lors de notre prochaine 3^e Conférence des Territoires.

Au total, ce sont près de 3,5 millions d'euros d'investissements qui seront budgétés en la matière, signe de notre engagement fort en faveur des territoires et du maintien de services publics de proximité pour l'ensemble des Sarthois.

S'agissant de nos dépenses de fonctionnement, si je me livre au même exercice, je dirais que notre budget primitif 2018 comptera, parmi ses principaux marqueurs, le fait de **maintenir les politiques volontaristes du Département dans le cadre du Schéma unique d'organisation sociale et médico-social.**

Cette année, ce sont 250 millions d'euros qui seront ainsi consacrés aux plus vulnérables, avec pour priorité l'autonomie des personnes âgées et handicapées, mais aussi l'aide aux familles et aux mineurs isolés.

Nous appréhendons pleinement les défis liés au vieillissement en poursuivant une véritable stratégie pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie **en renforçant les dispositifs et en adaptant naturellement les offres de services, préfigurant ainsi la création, en 2019, de la Maison départementale de l'autonomie.**

Ne nous y trompons pas : ce sont plus de 10.000 sarthois qui bénéficient dès à présent de l'APA. Un nombre qui ne cesse de croître du fait de la hausse de l'espérance de vie, ce dont nous nous réjouissons.

Un phénomène qui implique toutefois d'anticiper les problématiques conséquentes en termes de services, d'accueil et de moyens auxquelles la Sarthe pourrait être confrontée dans les années à venir. Si les courbes devaient conserver leur dynamique actuelle, en 2050, ce sont près de 30% des sarthois qui auront plus de soixante-cinq ans.

Assurer le renouvellement des générations pour préserver la mixité sociale, l'attractivité économique mais également nos systèmes de protection sociale doit donc constituer un objectif essentiel pour chacun des acteurs publics, au premier rang desquels les départements.

C'est en ce sens que **le Département a décidé de soutenir activement les parents et les jeunes face à la fragilisation de la cellule familiale.**

En renforçant les dispositifs d'aide proposés aux parents et futurs parents, mais aussi en facilitant leur accès aux modes de garde de la petite enfance, avec le site « enfant confiance », qui permet aux parents de trouver plus aisément une assistante maternelle ou encore par le biais de l'extension des structures d'accueil de proximité comme les Maisons d'Assistants Maternels.

Cette volonté de mettre en œuvre une **politique sociale de proximité** passe également par **le développement d'une offre de soins au plus près des habitants.**

Elle se traduit par la poursuite des aides à l'installation des professionnels de santé : 80 contrats d'engagement en médecine, 66 en odontologie, 10 en masso-kinésithérapie ont ainsi été signés, de même que 20 contrats d'aide à la première installation.

Le concours du Département au maintien d'une offre de soins se traduit également par la continuation de notre programme d'aide à la construction de Maisons de Santé sur l'ensemble du territoire.

Pour autant, cette démarche en faveur du développement d'un réseau de santé pour tous ne saurait se faire au détriment de la qualité de l'offre de soins proposée à nos concitoyens.

On a trop souvent tendance à opposer la médecine de proximité – qui serait la seule médecine pour tous - à la médecine d'excellence, qui serait réservée aux seules grandes métropoles.

Je rejette cette vision qui entretient la fracture territoriale en lui surajoutant une fracture sanitaire et sociale.

Car il ne s'agit rien moins, à bien y réfléchir, que d'une rupture du principe d'égalité devant l'accès aux soins. Je me refuse à la cautionner.

Je suis en effet convaincu que **les Sarthois doivent pouvoir bénéficier de technologies médicales d'excellence.**

Ainsi, j'ai personnellement souhaité que le Département s'engage en ce domaine, en prêtant son concours à l'acquisition d'un *Cyberknife*. Il s'agit d'une solution de radio-chirurgie robotisée, portée par le Centre Jean-Bernard dans le cadre du pôle de cancérologie l'associant au Centre Hospitalier du Mans et à la Clinique Victor-Hugo.

Un outil qui contribuera à placer notre département à la pointe de la lutte contre le cancer et à faire bénéficier les Sarthois d'une technologie de haut niveau.

Dans ce même esprit d'excellence, le Conseil départemental apportera son soutien au centre d'enseignement hospitalo-dentaire du Mans, avec l'objectif de former une partie des étudiants de la Faculté d'Odontologie de Nantes, en espérant fidéliser ces jeunes spécialistes en Sarthe.

Voilà quelle sera notre politique de santé. Une politique utile et volontariste, à destination de tous les Sarthois.

Ce faisant, elle fait écho à nos actions entreprises dans le domaine de la solidarité envers les plus fragiles, notamment de leur accompagnement par des dispositifs d'insertion performants.

Sans doute, les derniers indicateurs économiques nous laissent-ils espérer un regain de croissance pour notre pays.

Certes, le nombre de chômeurs comme celui des allocataires du RSA a reculé en Sarthe, ce dont nous nous réjouissons tous.

Cependant, notre Département ne doit pas relâcher ses efforts. En effet, plus de 10.000 foyers sarthois – soit 24.000 personnes - demeurent allocataires du RSA au dernier trimestre 2017.

Hélas, une fois de plus, l'année 2018 a démarré avec de nouvelles incertitudes en la matière. Elles sont notamment liées à la mise en place d'un nouveau dispositif de gestion du RSA via la dématérialisation des ouvertures de droits annoncée par la CNAF et l'Etat fin 2016. Ne nous y trompons pas : celle-ci aura des impacts financiers et organisationnels pour notre collectivité.

Ces interrogations portent également sur la réévaluation du montant du RSA - annoncée pour le mois prochain par l'Etat - ou encore sur les résultats de la concertation lancée en octobre 2017 par le

nouveau délégué interministériel à la prévention et à lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, qui débouchera sur un train de nouvelles mesures qu'il nous faudra financer.

Enfin, l'arrêt de certains contrats aidés et la menace qui plane sur les engagements de l'Etat en la matière tendent - et c'est un comble ! - à précariser ce dispositif de lutte contre la précarité.

Il s'agit pourtant là d'un mécanisme qui, en dépit de ses limites et de ses imperfections, est essentiel à une part importante de la population sarthoise.

Faute d'alternatives, puisque rien n'a encore été mis en place au niveau national pour les suppléer, ces contrats aidés demeurent pour certains la seule opportunité d'insertion active dans l'emploi.

Pour autant, l'Etat ne saurait s'exonérer de ses responsabilités en la matière, la solidarité départementale n'ayant pas pour vocation de se substituer de manière permanente à la solidarité nationale.

Autre domaine dans lequel le désengagement des acteurs publics est marqué, celui de **la culture**. Selon l'observatoire national des politiques culturelles, près de 60% des collectivités territoriales ont baissé leurs dépenses sur la période récente, tandis que plus d'un quart des Conseils départementaux envisagent encore de le faire cette année. Ce n'est pas l'orientation de ce budget.

Nous maintiendrons nos engagements en la matière, pour que la Sarthe demeure la terre de culture et de patrimoine qu'elle a toujours été.

Enfin, en ce qui concerne l'aide aux associations, il me semble inutile de lister les nombreux organismes pour vous rappeler combien le Département est aujourd'hui un puissant et indispensable pilier territorial, intervenant au quotidien et au plus proche des habitants, à vos côtés et dans chacun de vos cantons.

Un budget sincère : des investissements et pas d'augmentation d'impôt

Mes Chers collègues,

Nous présentons aujourd'hui un budget sincère et exemplaire ; avec des marges financières préservées, des investissements d'avenir en croissance et des crédits de fonctionnement contenus, utiles et volontaires, une fiscalité stable sans augmentation de nos taux d'imposition.

Un budget tout entier tourné vers nos territoires, au travers de politiques de proximité.

Un budget tout autant innovant que protecteur.

Un budget – ce n'est pas un oxymore - à la fois dynamique et serein.

Ces dernières années, durant lesquelles nous avons dû composer avec une réforme territoriale brouillonne, une refonte des finances locales et le désengagement de l'Etat sans précédent, furent aussi délicates qu'incertaines.

Mais c'est tous ensemble, avec l'engagement et l'énergie de chacun, avec le concours de l'administration qui nous accompagne efficacement, que nous avons réussi à traverser cette tempête qui a soufflé sur l'ensemble des collectivités.

Un cap difficile est désormais franchi. L'horizon tend à se dégager et nous avons toutes les raisons de regarder 2018 avec plus de sérénité.

Une sérénité qui n'exclut pas le dynamisme, l'innovation et l'amélioration permanente du service offert aux Sarthois.

Une sérénité qui induit cependant de maintenir le cap de la modération pour rester à bon rythme.

Une sérénité qui impose enfin de conserver une certaine prudence et de ne pas relâcher le gouvernail de la bonne gouvernance.

Mes chers collègues,

Pour 2018, ce budget traduit notre volonté de proximité, de réalisme et de maîtrise financière au service de tous les sarthois et de tous les territoires.

Je vous souhaite à tous une belle session budgétaire, faite de travail, de propositions, et d'échanges constructifs.

Je vous remercie de votre attention.